



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 25/06/2025
Dossier complet le : 16/07/2025
N° d'enregistrement : 2025-698

1 Intitulé du projet

Construction d'un Espace d'Expression Sportive & Ludique à Baie Nettlé à Saint-Martin (97150)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

GKD HOLDING

Raison sociale

GKD HOLDING

N° SIRET

8 1 3 9 6 6 9 2 6 0 0 0 3 8

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

REGIS-CONSTANT

Monsieur

Prénom(s)

Karl Didier

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|---|
| 44.c) Parcs d'attractions à thème et attractions fixes. | Une zone de jeux d'eau : espace ludique et sécurisé, destiné aux enfants et aux familles. |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'aménagement d'un espace public innovant et attractif composé de trois pôles principaux :

- Construction d'un complexe de 5 terrains de padel tennis, discipline sportive dynamique, conviviale et intergénérationnelle en plein essor.
- Construction d'un club house : structure d'accueil, de détente et d'animation pour les usagers, intégrant un espace de convivialité, des sanitaires, des vestiaires et éventuellement une petite offre de restauration légère.
- Construction d'une zone de jeux d'eau : espace ludique et sécurisé, destiné aux enfants et aux familles, pour encourager les loisirs en plein air dans un cadre tropical.

4.2 Objectifs du projet

Créer un espace sportif et récréatif accessible à tous, visant à favoriser le lien social, la pratique sportive, la détente et le développement économique local dans une logique de revitalisation du territoire.

Le projet vise à :

- Renforcer l'attractivité du secteur de Baie Nettle
- Encourager la pratique sportive accessible à tous
- Créer du lien social autour d'un lieu de vie partagé
- Stimuler l'économie locale à travers l'accueil d'événements et la création d'activités liées
- Participer à la réappropriation du territoire après les traumatismes liés à Irma

Il cherche à s'intégrer dans son environnement et le grand Paysage et est de nature à limiter son impact sur l'environnement voir à pouvoir être démonté au besoin.

La majorité des cheminements seront perméables.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet implique des travaux de :

- Terrassements et nivellements minimes pour la création des aménagements extérieurs (le terrain est déjà plat dans sa globalité)
- Dévégétalisation maîtrisée et ciblée uniquement au droit des aménagements viaires et du Parking (La majorité de l'espace sera soit conservée soit traitée en aménagements paysagers).
- L'utilisation de matériaux biosourcés et locaux sera privilégiée

La construction du complexe de terrains de padel tennis, comprend la réalisation des plateformes sportives, l'installation des structures métalliques et des clôtures, ainsi que la pose des revêtements de sol spécifiques.

L'édification du club house, comprend la création d'un bâtiment léger et fonctionnel, intégrant des matériaux durables et adaptés au climat tropical. Les aménagements intérieurs (vestiaires, sanitaires, bureau d'accueil) seront réalisés en parallèle.

L'aménagement de la zone de jeux d'eau, comprenant la mise en œuvre des installations hydrauliques, des équipements ludiques et des dispositifs de sécurité pour un usage familial.

La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation le site recevra les usagers (motorisé, à vélo ou à pied).

Dans sa phase d'exploitation, les travaux à prévoir sur site seront de l'ordre de l'entretien des équipements et des espaces extérieurs (tonte, plantations, entretien des terrains, maintenance des équipements etc.).

L'exploitation reposera sur une gestion attentive des flux de visiteurs, la maintenance régulière des infrastructures, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'écoresponsabilité. L'objectif est d'assurer un fonctionnement harmonieux et durable du site, en intégrant pleinement le projet dans son environnement local.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire sera déposé, le projet étant un ERP, une demande d'autorisation de construire un ERP (AT) sera également déposée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|----------------------|
| 44.c) Parcs d'attractions à thème et attractions fixes. | 1 zone de jeux d'eau |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Rue de Sandy Ground

Lieu-dit : Baie Nettlé

Localité : Saint Martin

Code postal : 9 7 1 5 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6 3 ° 1 1 , 6 3 " O Lat. : 1 8 ° 0 6 , 4 2 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan d'Occupation des Sols de la commune de Saint-Martin (approuvé le 28/03/2002 - modifié en 2018)
secteur INAt

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF de type I PIC Paradis est située à un peu plus de 6000 m au Nord Est de la zone de projet. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'étang Rouge et de la Baie aux Cayes sont couverts par l'arrêté de protection de biotope Etangs et Mares de Saint-Martin (FR3800692), depuis 2006 (arrêté préfectoral n°2006-12/94AD/1/4) visant la conservation des biotopes nécessaires et indispensables au repos, à l'alimentation et à la reproduction des oiseaux protégés, migrateurs ou non. Il sont situés à 1 000 de la zone projet. |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Collectivité de Saint-Martin |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Des plans de prévention du bruit dans l'environnement existent pour les routes départementales et routes nationales de la Guadeloupe. Il n'y a cependant pas de plan de prévention du bruit diffusé sur les sites internet de la DEAL et de la collectivité au 18/04/2025 |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'étang Rouge situé à 1 km du projet est une zone humide. Cette mangrove offre une mosaïque d'habitats permettant à une faune riche de se développer : plusieurs espèces de Palétuviers, une trentaine d'espèces d'oiseaux, crabes, poissons et insectes. Cet étang est inscrit en site RAMSAR. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les plans de prévention des risques naturels prévisibles en vigueur dans la collectivité de Saint-Martin sont : |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - PPR cyclonique approuvé en 2011 et mis à jour en 2021 - PPR multirisques (inondation mouvement de terrain et sismique) approuvé en 2011 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le territoire est couvert par une seule masse d'eau souterraine. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'île de Saint-Martin est alimentée uniquement par désalinisation d'eau de mer par osmose inverse. Une partie des ménages saint-martinois utilisent des ressources alternatives et ne sont pas raccordés au réseau collectif. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y aura pas de point de prélèvement d'eau créé par le projet. |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les création des voies vont impliquer des évacuation de matériaux hors du site. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En matière d'assainissement le projet est localisé sur un secteur intéressant l'assainissement collectif. Un réseau de distribution d'eau potable est présent aux abords du site, le long de la Rue de Sandy Ground. |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet va consommer de l'espaces naturels de part sa conception; Tout sera mis en œuvre pour que les construction aient un impact le plus limité possible, l'objectif est que le projet s'intègrent au mieux et que la majorité des espaces naturels restent préservés. |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le terrain est concerné par : - l'aléa cyclonique en bordure de l'Etang; c'est la raison pour laquelle aucune construction ne sera réalisée sur ces emprises. |
| Risques | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet va généré un trafic limité, les flux générés sont considérés comme très faibles. |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, le projet engendrera des émissions de poussières (usage de BRH, circulation des engins). |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, l'usage d'engins de type BRH pourra générer des vibrations localisées. |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, aucun travaux de nuit n'est à priori envisagé. En phase d'exploitation, le site pourra être éclairé en soirée. |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, dans quel milieu ? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | En phase travaux, le projet engendrera la production de déchets non dangereux, liés aux installations de chantier, aux démolitions et déblais de chantier (gravas). En phase d'exploitation, le site générera des déchets liés aux activités du site (déchets verts liés à l'entretien des espaces verts, OM etc.) ces déchets seront collectés et envoyés sur des filières de traitements adaptés |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet cherche à concilier le développement économique, social et la préservation de l'environnement, il accompagne la reconstruction de l'Île après le passage d'Irma.

Concernant la catégorie visée sur le cas par cas - 44.c) Parcs d'attractions à thème et attractions fixes, le choix d'une zone de jeux d'eau de petites tailles : espace ludique et sécurisé, destiné aux enfants et aux familles, est à la frontière de s'inscrire dans cette catégorie.

C'est pour cela, qu'en raison de la taille du projet et de sa faible imperméabilisation de la parcelle, nous pensons être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|--|--------------------------|
| 1 | | <input type="checkbox"/> |
| 2 | | <input type="checkbox"/> |
| 3 | | <input type="checkbox"/> |
| 4 | | <input type="checkbox"/> |
| 5 | | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom REGIS-CONSTANT

Prénom Karl

Qualité du signataire Gérant

À Saint Martin

Fait le 2 / 1 / 0 / 4 / 2 / 0 / 2 / 5



Signature du (des) demandeur(s)

